

RÈGLEMENTS RÉGIONAUX

NAQ J01 – INDIVIDUEL JEUNES

Les règlements fédéraux R01 : Règles Générales, R02 : Annexe aux règles Générales et J01 : Championnat de France des jeunes s'appliquent en priorité. Le terme « joueur » ainsi que les obligations qui s'y rapportent s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin dans ce qui suit.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 Organisation

Les Championnats de ZID des jeunes (de petit-poussin à junior) sont organisés, soit directement par la Ligue, soit délégués à un Comité Départemental ou un club de la ZID.

Les candidatures sont reçues au Secrétariat de la Ligue jusqu'au 31 mai de l'année précédant le Championnat.

Le Comité Directeur suivant (Juin), à défaut celui de septembre décide d'en déléguer ou non l'organisation. La structure chargée de l'organisation sera dénommée ci-après « Organisateur ».

1.2 Date de la compétition

Les Championnats jeunes sont organisés chaque année pendant un week-end des vacances scolaires dites de février (le dernier de préférence).

Un mois au plus tard avant les tournois, l'Organisateur, en entente avec l'arbitre principal, demande les homologations FIDE à la FFE.

1.3 Qualifications

Chaque Comité Départemental organise ses Championnats départementaux et décide du nombre de ses qualifiés. A l'issue des championnats départementaux, la liste des joueurs qualifiés par catégorie est établie et transmise à la Ligue (responsable jeunes), dans la semaine qui suit le championnat.

Les championnats cadets et juniors se jouent en Open (pas de phase qualificative).

1.4 Inscriptions / hébergements

Chaque club confirme la présence ou l'absence des joueurs au plus tard une semaine avant le début de la compétition, en précisant l'éventuel choix des joueurs de participer dans une catégorie supérieure ou pour les féminines de jouer dans le tournoi mixte. A noter

que la possibilité de jouer dans une catégorie supérieure est ouverte uniquement aux qualifiés d'office pour les championnats de France.

Les championnats d'Aquitaine jeunes sont ouverts aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France.

Durant toute la durée du championnat, les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnateurs, à l'extérieur de la salle de jeu.

Un accompagnateur majeur (ou un parent) pour 6 joueurs devra être présent sur place sur la durée du championnat.

L'objet de ce séjour est la compétition, du meilleur niveau possible, dans les meilleures conditions possibles. S'il doit être agréable ce ne sont pas pour autant des vacances. Les jeunes sélectionnés représentent leurs départements. Ils doivent faire le maximum pour obtenir les meilleurs résultats. Ceci implique que tous les fauteurs de troubles, en particulier nocturnes, seront renvoyés chez eux dès le premier incident.

1.5 Licences

Tous les participants aux Championnats jeunes doivent être en possession d'une **licence « A »** de la FFE. Ils devront pouvoir justifier de leur identité durant le Championnat.

1.6 Jeux et pendules

Lors de la dernière ronde, les arbitres demanderont au joueur rapportant le score de la partie de rapporter aussi la pendule à la table d'arbitrage.

2. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

2.1 Pointage des joueurs

Les joueurs inscrits devront avoir confirmé physiquement leur présence au moins 15 minutes avant le début de la première ronde de leur tournoi. Dans le cas contraire, ils seront autorisés à entrer dans le tournoi à la deuxième ronde.

2.2 Horaires des parties et Forfait.

Cadets / Juniors ; Minimes / Minimes Filles ; Benjamines ; Pupilles

Samedi : **R1** = 10h 00 - 13h 00, **R2** = 14h 00 - 17h 00, **R3** = 17h – 20h

Dimanche : **R4** = 9h 30 - 12h 30, **R5** = 13h 30 -16h 30, **R6** = 16h 45 - 19h 45

Benjamins ; Pupillettes ; Poussins

Samedi : **R1** = 10h 00 – 13h 00 ; **R2** = 14h 00 – 17h

Dimanche : **R3** = 9h 30 – 12h 30 ; **R4** = 13h 30 – 16h 30 ; **R5** = 16h 45 – 19h 45

Petits Poussins

Samedi : **R1** = 13h 30 – 15h 30, **R2** = 15h 45 -17h 45

Dimanche : **R3** = 15h 00 – 17h 00, **R4** = 17h 15 -19h 15

Remise des prix : Dimanche 19h 45

Ces dates et horaires pourront être aménagés en fonction des contraintes subies par l'organisateur, en accord avec la Ligue.

Forfait : Tout joueur absent 30 minutes après le début de la ronde sera déclaré forfait.

3. ORGANISATION DES TOURNOIS

3.1 Règles du jeu

Les règles de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date des Championnats sont applicables pour toute la durée de la compétition. Les parties sont comptabilisées pour le classement ELO Fide.

L'article 9.1.2 des Règles du Jeu (parties nulles par consentement mutuel) n'est pas applicable avant le 30ème coup, en application de l'Article 9.1.1.

3.2 Constitution des tournois, appariements

3.2.1 Catégories comportant plus de 8 joueurs

Les appariements sont effectués au **système Suisse** (Règlement FIDE C.04).

3.2.2 Catégories comportant au plus 8 joueurs.

Le tournoi est organisé en toutes rondes selon les grilles d'appariements de **Berger**.

3.2.3 Catégories comportant moins de 7 joueurs : les tournois féminin et mixte seront fusionnés (si une féminine remporte le tournoi mixte ainsi constitué, elle devient, sauf choix contraire de sa part championne mixte, mais son choix pour le Championnat de France reste libre). Si le résultat après fusion est encore inférieur à 7 joueurs, le Directeur du tournoi pourra décider de fusionner deux catégories.

3.2.4 Aucun joueur ne peut concourir dans la catégorie supérieure (ou joueuse dans la catégorie mixte) si elle ne comporte aucun joueur de cette catégorie d'âge ou de genre.

3.2.5 Les cadets et juniors, garçons et filles, sont regroupés dans un seul tournoi.

3.3 Durée des parties / Notation

Chaque joueur dispose de 1 heures plus 30 secondes par coup (30 minutes plus 30 secondes par coup pour les poussins et les petits poussins).

La notation des parties est obligatoire.

3.4 Litiges techniques

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, à son tour de jeu, un joueur peut appeler l'un des arbitres en arrêtant la pendule et en levant la main. La partie sera poursuivie en appliquant les directives de l'arbitre.

Un appel des décisions de l'arbitre peut être interjeté par les joueurs en cause auprès de la Commission Nationale d'Appel.

3.5 Consignes à l'intention des participants et des spectateurs

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et leur couleur. Pendant la partie, les joueurs :

- § ne doivent pas quitter l'espace de jeu sans autorisation (défini comme étant composé de l'aire de jeu + les toilettes)
- § doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- § doivent avoir une attitude convenable et une tenue correcte
- § ne doivent pas manipuler violemment les pendules en particulier pendant les zeitnots.

Le transport et l'utilisation de téléphones portables, baladeurs et autres tablettes ou matériel de communication est interdite dans l'espace de jeu. **Un téléphone portable découvert en cours de partie entraîne la perte de la partie pour son détenteur.**

Après la partie, les joueurs remettent les pièces en place et le gagnant, ou les blancs en cas de partie nulle, apporte à l'arbitre les deux originaux des feuilles de parties signés avec mention d'un résultat identique.

Blitz et analyses sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié pour la ronde suivante.

Les accompagnateurs ou spectateurs ne sont pas admis dans l'aire de jeu pendant les parties. L'accès à l'aire de jeu n'est autorisé que pour les arbitres, les membres de l'organisation et les joueurs.

Les joueurs qui ont terminé leurs parties deviennent spectateurs et doivent donc quitter l'aire de jeu.

4. RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

4.1 Décompte des points

Une partie gagnée est comptée un point,	1
Une partie nulle est comptée un demi point,	0,5
Une partie perdue devant l'échiquier est comptée 0 point,	0

4.2 Classement

Le classement final de chaque tournoi est effectué par le total des points. En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs, le départage est effectué en appliquant dans cet ordre les systèmes :

4.2.1 Tournois au système suisse

- 1 - Buchholz tronqué
- 2 - Buchholz
- 3 - Performance

4.2.2 Tournois toutes rondes

- 1 - Sonneborn-Berger
- 2 - Confrontation directe
- 3 – Blitz de départage

4.3 Titres

Lorsque les catégories d'âge sont confondues du fait de l'organisation (application de l'article 3.2.3), chaque joueur concourt pour le titre de sa catégorie quelque soit le nombre de joueurs dans cette catégorie, ou, exclusivement, pour le titre d'une catégorie supérieure (ou mixte), comportant déjà un joueur, s'il l'a déclaré expressément lors de son inscription.

Les titres suivants sont attribués, pour chaque ZID :

- au mieux classé dans sa catégorie : Champion du Limousin - au second classé de la catégorie : Vice Champion - le troisième classé reçoit une médaille de bronze.

Les Champions jeunes sont qualifiés pour les Championnats de France ; des joueurs suivant dans le classement peuvent aussi l'être dans la limite d'un nombre de joueurs par catégorie déterminé par la FFE et attribué à chaque ZID en fonction principalement de ses effectifs, selon le tableau ci-annexé.

5. ORGANISATION TECHNIQUE, MATÉRIELLE, COMMISSION D'APPEL

Direction technique

Lors du Comité directeur précédant le Championnat, et en accord avec l'Organisateur, la Ligue désigne l'équipe de direction du Championnat qui comprend au moins:

- 1 Directeur du tournoi
- 1 Arbitre principal
- 1 Arbitre adjoint pour chaque salle de jeu, 2 s'il y a plus de 80 joueurs.

Les arbitres présents lors du Championnat pourront être sollicités pour assister l'équipe désignée.

Le Directeur du tournoi, les arbitres ainsi que le Bureau de la Ligue, sont pris en charge par la Ligue.

Organisation

L'Organisateur assure la gestion matérielle du tournoi :

- matériel de jeu, espace de jeu, plan des tables, affichages, informatique... - accueil des joueurs et de leurs familles,
- organisation du séjour, (information aux clubs, gestion des réservations, horaires, circulation des personnes, bruits extérieurs...)
- gestion de la buvette,
- cérémonie de remise des récompenses,... Les récompenses sont fournies par la Ligue.

6. PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE (pour information)

6.1 Encadrement sportif

La ligue envoie des entraîneurs aux championnats de France afin d'assurer l'encadrement sportif de sa délégation (entraînements/préparations et analyses des parties).

6.2 Encadrement trajets et hébergement

La ligue propose d'assurer l'encadrement trajet et séjour sur place de jeunes non accompagnés par leurs parents dans la mesure où ils sont mineurs et ont au moins 12 ans.

6.3 Nota

Les jeunes qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux tournois Opens jeunes organisés en parallèle du championnat de France. Ces jeunes ne seront pas intégrés à la délégation ligue qui participe aux championnats de France.

Nombre de qualifié dans le LIMOUSIN

Catégorie mixte	Catégorie filles
Petits-poussins : 2 Poussins : 2 Pupilles : 2 Benjamins:2 Minimes : 2	Petites-poussines : 1 Poussines : 1 Pupillettes : 1 Benjamines : 2 Minimes : 2

ANNEXE.

La Commission d'Appel est composée de :

Siméon POTIER, Organisateur et Entraîneur
 Michel SAUCEY, Arbitre et Entraîneur
 Nassim AOUACHRIA, Arbitre-Assistant